

## Communiqué de constat de dépassement du seuil d'information et de recommandation

<b>Polluant en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zone concernée</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'information et de recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	<i>Ce lundi 3 Décembre 2018, les concentrations en particules fines PM<sub>10</sub> dans l'air devraient dépasser le seuil d'information et de recommandation. La moyenne mesurée de 00h à 10h30 est de 52 µg/m<sup>3</sup> à Cayenne</i>
<b>Prévisions</b>	<i>Pas d'amélioration prévue par les modèles pour la journée de demain. Un dégradation est attendue.</i>

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes sensibles et vulnérables** (nourrissons, personnes âgées, asthmatiques, allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, femmes enceintes), **nous recommandons de :**

- limiter les déplacements sur les axes routiers et à leurs abords, notamment aux périodes de pointe.
- limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur jusqu'à la fin de l'épisode.
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).